



Simulation de calcul du quotient

Ne renvoyez pas cette circulaire, ce tableau vous aidera à calculer vos frais de scolarité.

<p>REVENU ANNUEL DU FOYER ANNEE 2017</p> <p>attention Nous ne prenons pas en compte les 10% de déduction ou les frais réels</p> <p>Total des salaires et assimilés du père</p> <p>Total des salaires et assimilés de la mère</p> <p>Pension alimentaire (éventuel)</p> <p>Allocations familiales</p> <p>Autres (en cas de concubinage, noter tous les revenus du foyer)</p> <p>Total</p>	<p>€</p> <p>+</p> <p>€</p> <p>+</p> <p>€</p> <p>+</p> <p>€</p> <p>=</p> <p>€</p>
<p>Nombre de parts :</p> <p>2 parts sont prises en compte, même s'il n'y a qu'un parent au foyer</p> <p>Une part supplémentaire est ajoutée pour <u>chaque enfant à charge</u></p>	<p>..... parts</p>
<p>Quotient familial = $\frac{\text{Revenu annuel du foyer}}{\text{Nombre de parts}}$</p>	<p>.....€</p>

Reportez vous à la circulaire « Tarifs annuels 2017/2018 école » pour trouver votre catégorie.

Gardez ce document